

Votants : 82  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 10 juillet 2020

## PROCES-VERBAL CONSEIL DU VENDREDI 17 JUILLET 2020

### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY donne pouvoir à Nicolas VIDEAU à partir de la délibération C41-07-2020, Ségolène BARDET à Nicolas ROBIN, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET-BONNEAU, Françoise BURGAUD à Claude BOISSON, Christine HYPEAU donne pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU à partir de la délibération C25-07-2020, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Lucy MOREAU, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET

### Titulaires absentes suppléées :

Élisabeth MAILLARD par Eric BAILLET, Dany MICHAUD par Richard GOBIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGÉ ouvre la séance à 17 H 30, à la salle du Dôme du Centre de Rencontres de Noron, à Niort.

C- 08-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES – CREATION D'UNE CONFERENCE DES MAIRES

(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Créé la Conférence des Maires dans les conditions ci-dessous définies

La Conférence des Maires est composée comme suit :

- Des membres du Bureau,
- De l'ensemble des maires de l'agglomération.

Cette conférence se réunira sous l'égide du Président. Elle sera une instance informelle et ouverte de dialogue et d'échanges, permettant une participation optimale des 40 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Elle aura connaissance avant chaque conseil des projets de délibérations inscrits à l'ordre du jour du conseil d'Agglomération et sera réunie pour échanger autour des grands sujets de l'intercommunalité.

La Conférence des Maires se réunit à titre indicatif deux fois par mois :

- pour prendre connaissance et examiner les projets de délibération ;
- pour débattre sur des dossiers de l'intercommunalité.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	2
	NON PARTICIPE	0

C- 09-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - DELEGATION DE COMPETENCES ACCORDEES AU PRESIDENT PAR LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Délègue à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Président, les matières suivantes :
  - La négociation et la signature des contrats de couverture de risques des taux d'intérêt,
  - La négociation et signature des contrats de prêts et de lignes de trésorerie dans la limite des crédits inscrits aux différents budgets,
  - La signature des tirages et remboursements temporaires des crédits à long terme renouvelables,
  - La souscription des contrats de mise à disposition de matériel,
  - La décision sur les conventions signées à titre gratuit,
  - L'exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU) conformément à l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, en dehors des périmètres délégués aux communes par délibération du Conseil d'Agglomération en date du 14 décembre 2015,
  - La détermination des rémunérations et règlements des frais et honoraires des avocats, avoués, huissiers de justice, et experts,
  - La capacité d'intenter au nom de la Communauté d'Agglomération du Niortais les actions en justice, de la défendre dans les actions intentées contre elle, ou d'intervenir dans les instances en cours dans l'intérêt de la Communauté d'Agglomération du Niortais, devant quelque juridiction que ce soit,
  - Les créations, suppressions et modifications des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté et la fixation du montant de l'indemnité de responsabilité versée au régisseur,
  - La décision sur la conclusion et le louage de choses n'excédant pas 12 ans,
  - La décision d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
  - La décision sur la conclusion des conventions de servitude,
  - En ce qui concerne les relations avec les concessionnaires de réseaux, la

- décision sur la conclusion des conventions d'alimentation et des conventions d'enfouissement, de création et de déplacement de réseaux,
- \* La décision sur les demandes de déclarations préalables en vue d'une division foncière,
  - \* La décision sur les demandes d'autorisations administratives,
  - \* Les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir, les déclarations préalables ainsi que les demandes de certificat d'urbanisme concernant les propriétés (terrains équipements bâtiments) formulées par la Communauté d'Agglomération du Niortais pour lesquelles elle peut attester avoir qualité pour présenter ladite demande ou déclaration. Cette qualité est acquise dans l'un des quatre cas suivants :
    - être propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires,
    - avoir l'autorisation du ou des propriétaires,
    - être co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire,
    - avoir qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.
  - \* Toute décision concernant la passation et l'exécution de tous les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil fixé par le Code de la commande publique pour les procédures formalisées des marchés de fournitures et de services. Cette délégation s'applique à tous les marchés et accords-cadres qu'il s'agisse de travaux, fournitures ou services,
  - \* La décision sur les avenants à tous les marchés publics sans incidence sur leur montant,
  - \* La décision sur les adhésions aux organismes extérieurs (à la différence de la représentation par un élu).

Lors de chaque réunion du Conseil d'agglomération, le Président rend compte des travaux des attributions exercées par la présente délégation.

- Autorise le Président à subdéléguer par arrêté les compétences attribuées par la présente délibération.

Adopte	MAJORITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	2
	NON PARTICIPE	0

C- 10-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Procède à la désignation des membres de la CAO :

**Membres titulaires :**

- M. Elmano MARTINS
- M. Lucien-Jean LAHOUSSE
- M. Gérard LEFEVRE
- Mme. Lucy MOREAU
- Mme Anne-Lydie LARRIBAU

**Membres suppléants**, étant précisé que ceux-ci seront appelés à siéger en fonction de leur rang sur la liste pour remplacer indifféremment tout membre titulaire empêché :

- M. Jean-Michel BEAUDIC
- M. Franck PORTZ
- M. Emmanuel EXPOSITO
- Mme Séverine VACHON
- M. Gérard BOBINEAU

Adopte	MAJORITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	3
	NON PARTICIPE	0

C- 11-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Procède à la désignation des membres de la Commission de Délégation de

Service Public :

Membres titulaires :

- M. Alain LECOINTE
- M. Dominique SIX
- M. Thierry DEVAUTOUR
- M. Elmano MARTINS
- M. Gérard LABORDERIE

Membres suppléants :

- M. Claude BOISSON
- Mme Anne-Sophie GUICHET
- M. Marcel MOINARD
- Mme Sonia LUSSIEZ
- M. Olivier d'ARAUJO

Adopte	MAJORITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	3
	NON PARTICIPE	0

C- 12-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Fixe la composition de la commission consultative des services publics locaux de la Communauté d'Agglomération du Niortais, présidée par le Président ou son représentant à 8 membres du Conseil d'Agglomération et aux associations locales sous visées :
  - Un représentant de Deux-Sèvres Nature Environnement
  - Un représentant du Centre Régional des Energies Renouvelables
  - Un représentant de la Fédération des Usagers des Transports 79
  - Un représentant de la Fédération des Transports de Voyageurs 79
  - Un représentant de l'Agence Départementale du Tourisme 79
  - Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux Sèvres
  - Un représentant de la Chambre de Métier et d'Artisanat
  - Un représentant de la Chambre d'Agriculture
  - Un représentant de Bessines Forum Sud (Association des commerçants de la Zone de la Mude)
  - Un représentant de l'Association des commerçants de l'Espace Mendès France
  - Un représentant de l'association UFC que Choisir 79
  - Un représentant de l'Association des Paralysés de France
  - Un représentant du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération du Niortais
  - Un représentant de l'Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC)
  - Un représentant de l'Agence l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
  - Un représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).
- 8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants :
  - o M. Elmano MARTINS      Suppléant : M. Marcel MOINARD
  - o M. Alain LECOINTE      Suppléant : Mme Anne-Sophie GUICHET
  - o M. Thierry DEVAUTOUR - Suppléant : M. Philippe MAUFFREY
  - o M. Alain CHAUFFIER      Suppléant : M. Jean-Pierre DIGET
  - o Mme Séverine VACHERON Suppléant : Mme Lucy MOREAU
  - o Mme Elisabeth MAILLARD Suppléant : M. Alain CANTEAU
  - o M. Dominique SIX      Suppléant : Mme Marie-Christelle BOUCHERY
  - o M. Olivier d'ARAUJO      - Suppléant : M. François GIBERT
- Délègue au président la saisine de la commission consultative des services publics locaux pour avis sur tout projet de délégation de service public ou tout projet de création de régie à autonomie financière, de délégation de service public et de partenariat avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.

Adopte	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 13-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - LIEUX DE REUNION DES CONSEILS D'AGGLOMERATION  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les salles mentionnées dans la liste ci-dessous comme lieux de réunions des conseils d'agglomération.
  - L'Espace Tartalin à Aiffres,
  - La salle des Fêtes de Beauvoir sur Niort,
  - La salle des Fêtes de Chauray,
  - La salle des Fêtes de Coulon,
  - La salle La Baratte d'Echiré,
  - La salle des Fêtes d'Epannes,
  - La salle polyvalente de Fors,
  - La salle La Chabotte de Frontenay-Rohan-Rohan,
  - La salle polyvalente de Magné,
  - La salle des Fêtes de Mauzé-Sur-le-Mignon,
  - Le Centre de Rencontre de Noron à Niort,
  - La salle du Château de la Voûte de Prahecq
  - La salle des Fêtes de Saint-Hilaire-la-Palud,
  - La salle polyvalente de Saint-Rémy,
  - La salle polyvalente de l'Espace des Moulins de Saint-Symphorien,
  - La salle des Fêtes de Vallans
  - La salle des Fêtes de Villiers-en-Plaine,
  - La salle polyvalente de Vouillé.
  - Le siège social de la Communauté d'Agglomération du Niortais

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 14-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE, DES SOCIETES PUBLIQUES LOCALES ET DE LA SOCIETE ANONYME HLM IAA  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des SEM, SPL et la SA HLM IAA conformément au tableau ci-dessous ;
- Autorise les élus désignés à accepter, en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération du Niortais, tous mandats éventuels qui pourraient leur être confiés.

Société d'Economie Mixte (SEM)				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
SEML Deux-Sèvres Aménagement (DSA)	2	Jérôme Baloge Thierry Devautour	0	sans
	3 au CA	Jérôme Baloge Thierry Devautour Jacques Billy	0	sans
SEMTAN	5	Alain Lecointe Dominique Six Anne-Sophie Guichet Sophia Marc Françoise Burgaud	0	sans

	1 Représentant permanent de la CAN porteur des parts sociales CAN au sein de l'AG	Alain Lecointe	0	sans
SOSPACE	1	Alain Lecointe	0	sans
SAEML Niort Terminal Promotion	4 au CA	Thierry Devautour Alain Lecointe Dominique Six Sonia Lussiez	0	sans
	1 à l'AG	Thierry Devautour	0	sans
SMO Niort Terminal	6 pour le Comité syndical	Thierry Devautour Alain Lecointe Dominique Six Sonia Lussiez Gérard Lefèvre Jérôme Baloge	6	Franck Portz Gérard Bobineau Jean-Michel Beaudic Olivier d'Araujo Alain Canteau Fabrice Barreault
Société d'Economie Mixte Immobilière et Economique (SEMIE) de la Ville de Niort	CA	Thierry Devautour	0	sans
	AG	Thierry Devautour	0	sans
<b>Sociétés Anonymes (SA HLM)</b>				
SA HLM Immobilière Atlantique Aménagement (ex SAHLM 79)	1	Christian Brémaud	0	sans
<b>Société Publique Locale (SPL)</b>				
SPL UNITRI	2	Dominique Six Philippe Mauffrey	0	sans
SPL des Eaux de la Touche Poupard	2	Elmano Martins Marcel Moinard	0	sans

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 15-07-2020

DIRECTION GENERALE - MODIFICATION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE ENERGIES RENOUVELABLES (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les modalités de désignation des représentants du Conseil d'exploitation de la Régie Energies renouvelables de Niort Agglo, sur la base d'un représentant par commune.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0

C- 16-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DE LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE "SERVICE DES EAUX DU VIVIER"  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne 12 élus de la Communauté d'Agglomération du Niortais et un représentant de la société civile au sein du conseil d'exploitation de la régie SEV, conformément au tableau ci-dessous.

REGIE				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Régie à autonomie financière Service des Eaux du Vivier	12	Gérard Laborderie Anne-Sophie Guichet Noëlle Rousseau Jacques Billy Claire Richecoeur Thierry Devautour Alain Lecointe Elmano Martins Florent Simmonet Thibault Hébrard Michel Pailley Lucien-Jean Lahousse	0	sans
	1 (société civile)	Deux-Sèvres Nature Environnement		

Adopte : MAJORITE 80  
POUR 0  
CONTRE 0  
ABSTENTIONS 2  
NON PARTICIPE 0

C- 17-07-2020

DIRECTION GENERALE - MODIFICATION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NIORTAISE ET DESIGNATION DES DELEGUES  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise joints à la présente délibération ;
- Désigne ses délégués au comité syndical du SMBVSN, à savoir

Titulaires :

M. Elmano MARTINS  
M. Marcel MOINARD  
M. Florent SIMMONET  
M. Thierry DEVAUTOUR  
M. Philippe LEYSSENE  
Mme Marie Christelle BOUCHERY

M. Florent JARRIAULT  
M. Jean-Michel BEAUDIC  
Mme Anne-Sophie GUICHET

Suppléants :

M. Gérard LABORDERIE  
M. Michel PAILLEY  
Mme Noëlle ROUSSEAU  
M. Patrice VIAUD

- Autorise le Président, ou son représentant, à accomplir toutes formalités et adopter tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRES	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 18-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DE  
L'EPIC OFFICE DE TOURISME NIORT MARAIS POITEVIN  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du comité de direction de l'EPIC Office de Tourisme Niort Marais Poitevin conformément au tableau ci-annexé, et selon la répartition sous visée

**Titulaires :**

- Niort : 5 postes
- Nord : 3 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Echiré / Sciecq / Saint Gelais / Villiers en Plaine / Germond Rouvre / Saint Maxire / Saint Rémy
- Pôle urbain : 2 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Aiffres / Vouillé / Chauray / Bessines
- Marais poitevin : 5 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Coulon / Magné / Sansais la Garette / Saint Hilaire la Palud / Saint Georges de Rex / Amuré / Arçais / Le Vanneau Irleau / Le Bourdet
- Sud : 4 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Mauzé sur le Mignon / Val du Mignon / Vallans / Frontenay Rohan Rohan / Epannes / Granzay Gript / Prin Deyrançon / La Rothenard / Saint Symphorien /
- Plaine de Courance : 3 postes à choisir parmi les communes suivantes :  
Prahecq / Beauvoir sur Niort / La Foye Monjault / Marigny / Brulain / Juscorps / Saint Roman des Champs / Saint Martin de Bernegoue / Fors / Plaine d'Argenson

**Suppléants :** autant que de titulaires et selon une répartition territoriale identique.

- Les autres collègues, membres socio-professionnels et personnes qualifiées, seront désignés ultérieurement, respectivement par une nouvelle délibération du Conseil d'agglomération et par un arrêté du Président, conformément aux statuts de l'EPIC.

**S - ETABLISSEMENTS PUBLICS ET APPARENTES**

DENOMINATION	Nombre de titulaires	REPRESENTANTS TITULAIRES	Nombre de suppléants	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
EPIC Office de Tourisme Niort Marais Poitevin	22	Elisabeth Maillard	22	Jean-Michel Beaudic
		Agnès Rondeau		Gérard Bobineau
		Christian Brémaud		Lucy Moreau
		Jeanine Barbotin		Thibault Hébrard
		Romain Dupeyrou		Florent Simmonet
		Sophie Boutrit		Anne-Lydie Larribau
		Florence Villes		Nicolas Robin
		Gérard Lefèvre		Christelle Chassagne
		Anne-Sophie Guichet		Marcel Moinard
		Philippe Leysse		Florent Jarriault
		Gérard Laborderie		Clément Cohen
		Richard Pailloux		Nadia Jauzelon
		François Bonnet		Alain Liaigre
		Séverine Vachon		Sonia Lussiez
		Dany Michaud		Corinne Rivet Bonneau
		Jean-François Salanon		Frédéric Nourrigeon
		Sophia Marc		Noëlle Rousseau
		Claire Richecoeur		Patricia Douez
		Phillipe Mauffrey		Fabrice Barreault
		Marie-Christelle Bouchery		Annick Bamberger
		Alain Chauffier		Emmanuel Exposito
		Olivier d'Araujo		Cédric Bouchet

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 19-07-2020

REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DES SYNDICATS  
 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des syndicats conformément au tableau ci-dessous.

SYNDICATS				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin	1	Anne-Sophie Guichet	0	sans
Syndicat Mixte Ouvert Niort Terminal	6	Jérôme Baloge Thierry Devautour Alain Lecointe Gérard Lefèvre Dominique Six Sonia Lussiez	6	Jean-Michel Beaudic Gérard Bobineau Olivier d'Araujo Franck Portz Alain Canteau Fabrice Barreault
Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilité ex-SMINA (Transport régional)	2	Alain Lecointe Dominique Six	2	Séverine Vachon Philippe Mauffrey
Syndicat Mixte du Logement social en Deux Sèvres	10	Jacques Billy Bastien Marchive Gérard Laborderie Jean-Pierre Diget Jean-Michel Beaudic Nicolas Videau Agnès Rondeau Sonia Lussiez Franck Portz Philippe Mauffrey	0	Sans
Syndicat Mixte Ouvert "Deux-Sèvres Numérique"	1	François Guyon	1	Alain Canteau
Syndicat Mixte pour l'Etude l'Aménagement et la Gestion du bassin de la Boutonne SYMBO (RS Gemapi)	1	Marcel Moinard	1	Elmano Martins
Syndicat des Eaux du Centre OuestSECO	6	Philippe Goulard Gérard Bobineau Daniel Fonteneau Jean-Michel Beaudic Régis Guilloteau Elmano Martins	1	Gérard Epoulet

Syndicat pour l'Etude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la desserte en eau potable du Sud Deux-Sèvres <b>SERTAD</b>	8	Jean-Pierre Diget Pascal Doubleau Véronique Buart Nelly Uguen Philippe Moinard Sonia Lussiez Pascal Clerjeau Elmano Martins	8	Claire Richecoeur Nicolas Magro Corinne Léger Emmanuelle Vauzelle Alain Gabilly Cyril Jacques Philippe Laidet Florent Simmonet
Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B <b>SMAEP 4 B</b>	10	Séverine Vachon Pascal Mathé Alain Lecointe Jean-Claude Coulon Catherine Dechaine Guillaume Riou Jean-François Salanon Roger Marchesseau Stéphane Pougard Elmano Martins	10	Dominique Berger Mickaël Aubineau Xavier Rudewicz Fabrice Brault Francis Piquereau Daniel Baudouin Antoine Veneau Mathieu Moreau Sophie Brossard Florent Simmonet

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 20-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DES ASSOCIATIONS

(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des associations conformément au tableau ci-dessous.

1 - ASSOCIATIONS				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
<b><u>GENERALISTES</u></b>				
Assemblées Des Communautés de France (ADCF)	1	Jérôme Baloge	0	sans
Association Départementale des Maires des Deux Sèvres	1	Jérôme Baloge	0	sans
<b><u>ECONOMIE POLITIQUE DE LA VILLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u></b>				
36 Quai des Arts	2	Elisabeth Maillard Alain Chauffier	0	sans
AFIPADE	1	Michel Pailley	0	sans
Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle Aquitaine	1	Gérard Lefèvre		Sans
Alliance pour l'Insertion et l'Emploi en Nouvelle-Aquitaine - ALIENA (nouveau nom du réseau régional des PLIE)	1	Eric Persais	1	Marie-Christelle Bouchery
ASFODEP	1	Marie-Christelle Bouchery	0	sans
Association pour le développement du transport Ferroviaire Thouet Sèvre Niortaise	1	Alain Lecointe	0	sans
CALYXIS	1	Eric Persais	0	sans
Club des entrepreneurs du Niortais	1	Jérôme Baloge	0	sans
Club des Villes & Territoires Cyclables	1	Anne-Sophie Guichet	0	sans
Comité de Bassin d'Emploi du Niortais	4	Gérard Lefèvre Eric Persais Marie-Christelle Bouchery Jean-Michel Beaudic	4	François Guyon Olivier d'Araujo Claude Boisson Sophia Marc
Deux Sèvres Initiatives	1	Gérard Lefèvre	1	Romain Dupeyrou
L'ESCALE (Niort)	4	Christian Brémaud Valéry Bely Volland Lucy Moreau Nicolas Videau	0	sans
Fédération nationale des SCOT	1	Jacques Billy	1	Bastien Marchive

Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART)	1	Alain Lecointe	1	Anne-Sophie Guichet
Incubateur Le Phare	2	Jérôme Baloge François Guyon	0	sans
IPSO 79 Insertion et solidarité	2	Eric Persais Marie-Christelle Bouchery	0	sans
Mission locale	7	Eric Persais Séverine Vachon Marie-Christelle Bouchery Emmanuel Exposito Lucy Moreau Alain Chauffier  Anne-Sophie Guichet	0	sans
Mission Pour l'Insertion et l'Emploi (MIPE)	1	Marie-Christelle Bouchery	0	sans
Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire (RTES)	1	Lucy Moreau	0	sans
<b><u>ENVIRONNEMENT DECHETS MENAGERS</u></b>				
Agence ID79	1	Elmano Martins	1	Marcel Moinard
AMORCE ( association des maîtres d'ouvrage des réseaux de chaleur et d'électricité) compétence énergie	1	Claude Boisson	0	sans
AMORCE ( association des maîtres d'ouvrage des réseaux de chaleur et d'électricité) compétence RDM	1	Dominique Six	0	sans
ATMO Nouvelle Aquitaine	1	Séverine Vachon	0	sans
Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER)	1	Séverine Vachon	0	sans
Institut de Recherche et de Formation en Education à l'Environnement (IFREE)	1	Séverine Vachon	0	sans
RESPECT ( réseau d'échanges et de soutien politiques environnementales)	1	Séverine Vachon	0	sans
Réseau Grand Ouest commande publique et développement durable	1	Claude Boisson	0	sans
<b><u>LECTURE PUBLIQUE</u></b>				
Association des ludothèques Françaises	1	Alain Chauffier	0	sans
Réseau carel	1	Alain Chauffier	0	sans

<u>DIVERS</u>				
Association départementale pour l'accueil des gens du voyage en Deux Sèvres	1	Christian Brémaud	1	Valéry Bely-Vollant
Appui & Vous (ex CLIC)	3	Françoise Burgaud Johann Spitz Christine Hypeau	0	sans
Association pour l'information et la recherche sur les équipements de sports et de loisirs	1	Philippe Mauffrey	0	sans
Association des "Villes et métiers d'Art"	1	Jérôme Baloge	0	sans
Association des "Villes et Pays d'Art et d'Histoire"	1	Elisabeth Maillard	0	sans
Association des Villes universitaires de France	1	Eric Persais	0	sans
CFA Sport	1	Philippe Mauffrey	0	sans
D4B	1 siège au conseil d'administration	Séverine Vachon	0	sans
Deux Sèvres Tourisme	1	Elisabeth Maillard	0	sans
Fondation Poitiers Universités	2	Eric Persais Thierry Devautour	0	sans
Pôle Universitaire Niortais	2	Eric Persais Thierry Devautour	0	sans

Adopte :            UNANIMITE  
                           POUR                    82  
                           CONTRE                0  
                           ABSTENTION        0  
                           NON PARTICIPE     0

C- 21-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DES COMITES ET COMMISSIONS  
 (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des Comités et Commissions conformément au tableau ci-dessous.

4 - COMMISSIONS				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Commission communale (Niort) d'accessibilité des personnes handicapées	1	Claude Boisson	0	sans
Commission intercommunale pour l'accessibilité	8	Thierry Devautour Claude Boisson Alain Lecointe Elisabeth Maillard Nicolas Videau Philippe Mauffrey Alain Canteau Stéphanie Antigny	0	sans
Commission consultative du Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux	1	Dominique Six	0	sans
Commission d'Attribution des Logements de l'Office communautaire Deux-Sèvres Habitat (CAL DSH)	1	Valérie Bely-Volland	0	sans
Commission de médiation du Droit au Logement Opposable (DALO)	1	Michel Pailley	1	
Commission de suivi du site SIGAP OUEST	1	Gérard Lefèvre	1	Sophia Marc
Commission de suivi sur les risques technologiques (Préfecture)	1	Gérard Lefèvre	0	sans
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)	2 + 2 remplaçants au besoin	* <u>Au titre de l'EPCI</u> : Jérôme Baloge * <u>Au titre du SCOT</u> : Jacques Billy	2	<u>Suppléant EPCI</u> : Romain Dupeyrou <u>Suppléant SCOT</u> : Gérard Lefèvre
		<u>Remplaçants</u> : *Au titre de l'EPCI Alain Lecointe  *Au titre du SCOT Sophia Marc		<u>Remplaçant Suppléant EPCI</u> : Thierry Devautour <u>Remplaçant Suppléant SCOT</u> : Claude Boisson
Commission Départementale d'Insertion	1	Eric Persais	0	sans
Commission Départementale des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels	1	Thierry Devautour	1	Gérard Lefèvre
Commission Locale de l'Eau du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin	1	Elmano Martins	0	sans

Commission locale des transports publics particuliers de personnes	1	Dominique Six	1	Jean-Pierre Diget
Comités de ligne SNCF (Poitiers-Niort- La Rochelle et Niort-Saintes-Bordeaux)	1	Alain Lecointe	0	sans
Comité de pilotage du plan de prévention des déchets	1	Dominique Six	0	sans
Comité de pilotage local du site Natura 2000 "Plaine de Niort Nord-Ouest"	1	Christian Brémaud	0	sans
Comité de pilotage local du site Natura 2000 "Plaine de Niort Sud Est"	1	Jacques Billy	0	sans
Comité de pilotage local du site Natura 2000 "Massif Forestier de Chizé Aulnay"	1	Jean-François Salanon	0	sans
Comité de pilotage de la plateforme énergétique Dispositif ACT'E	1	Séverine Vachon	1	Christian Bremaud
Comité de pilotage du site Natura 2000 "Marais Poitevin"	1	Marcel Moinard	0	sans
Comité national d'action sociale	1	Sonia Lussiez	0	sans
Comité Opérationnel de lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme (CORA)	1	Marie-Christelle Bouchery	0	sans
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)	1	Christian Brémaud	1	Bastien Marchive
Comité de projet "Territoires d'Industrie"	1	Jérôme Baloge	0	sans
Conseil Départemental du Tourisme 1er collège	1	Elisabeth Maillard	0	sans
Conseil d'établissement du conservatoire à rayonnement départemental	6	Alain Chauffier Christelle Chassagne Patricia Douez Françoise Burgaud Sonia Lussiez Christian Brémaud	0	sans
Conseil Local de santé Mentale	1	Marie-Christelle Bouchery	0	sans
Ambassadeur Santé Environnement	1	Séverine Vachon	0	sans

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 22-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DES  
ETABLISSEMENTS PUBLICS  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des établissements publics conformément au tableau ci-dessous.

5 - ETABLISSEMENTS PUBLICS ET APPARENTES				
DENOMINATION	Nombre de titulaires	REPRESENTANTS TITULAIRES	Nombre de suppléants	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine	1	Bastien Marchive	0	sans
Conseil de surveillance du centre hospitalier de Niort	2	Christian Brémaud Marie-Christelle Bouchery	0	sans
Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) de l'Académie de Poitiers	1	Eric Persais	0	sans
Conseil d'administration de l'IRIAF	1	Eric Persais	1	Thierry Devautour

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 23-07-2020

DIRECTION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SEIN DES COLLEGES ET LYCEES (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des collèges et lycées conformément au tableau ci-dessous.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES				
	Nombre de titulaires	TITULAIRES	Nombre de suppléants	SUPPLEANTS
<u>LYCEES</u>				
Jean Macé (Niort)	1	Agnès Rondeau	1	Noëlle Rousseau
Lycée de la Venise Verte (Niort)	1	Philippe Mauffrey	1	
<u>LYCEES PROFESSIONNELS</u>				
Thomas Jean Main (Niort)	1	Eric Persais	1	
LEP horticole (Niort)	1	Gérard Bobineau	1	
<u>COLLEGES</u>				
P. et M. Curie (Niort)	1	Gérard Bobineau	1	
Fontanes (Niort)	1	Philippe Mauffrey	1	
Rabelais (Niort)	1	Jean-Michel Beaudic	1	
Albert Camus (Frontenay Rohan-Rohan)	1	Fabrice Barreault	1	
René Caillie (Mauzé sur le Mignon)	1	Olivier d'Araujo	1	

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 24-07-2020

DIRECTION GENERALE - ADHESION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU SYNDICAT MIXTE "SIEDS" ET DESIGNATION DE SES REPRESENTANTS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Adhère au syndicat mixte « SIEDS » au titre de la compétence infrastructures de charge, et d'approuver les statuts figurant en annexe ;
- Désigne 11 élus de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein de l'assemblée générale, dont 5 membres élus siégeant au comité syndical, conformément au tableau ci-dessous.

Syndicat Intercommunal d'Electricité des Deux-Sèvres				
DENOMINATION	NOMBRE DE TITULAIRES	REPRESENTANTS TITULAIRES	NOMBRE DE SUPPLEANTS	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
Syndicat Mixte "SIEDS"	11 dont 5 pour le conseil syndical	Jacques Billy (cs) Michel Pailley (cs) Claude Boisson (cs) Jean-Michel Beaudic (cs) Elmano Martins (cs) Sonia Lussiez Anne-Sophie Guichet Florent Simmonet Lucy Moreau Florent Jarriault Daniel Baudouin	0	sans

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 81  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 1  
 (JEROME BALOGE NE PARTICIPE PAS AU VOTE)

C- 25-07-2020

ASSEMBLEES, AFFAIRES JURIDIQUES - CONTROLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA SEMIE - PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATION DEFINITIVE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES NOUVELLE AQUITAINE (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Prend acte, après en avoir débattu, des observations définitives de la Chambre régionale des comptes concernant les comptes et la gestion de la SEMIE.

C- 26-07-2020

ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE FRONTENAY-ROHAN-ROHAN POUR SON PROJET D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU BOURG (TRANCHES 2 ET 3)  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- \* Attribue une subvention de 60 000 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 27-07-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE LA ROCHENARD POUR UN PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC DES LAMPES BASSE CONSOMMATION  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 13 672 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de La Rochénard,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 28-07-2020

OBSERVATOIRE ET STRATEGIE TERRITORIALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NIORT POUR SON OPERATION DE REQUALIFICATION DU MOULIN DU ROC - SCENE NATIONALE  
(M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 200 000 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de Niort,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 29-07-2020

FINANCES ET FISCALITE - GESTION DES EMPRUNTS : DELEGATION AU PRESIDENT POUR 2020  
(M THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Autorise le Président à contracter une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 10 M€ par budget si le besoin était avéré ;
- Approuve les principes et les modalités exposés ci-après de la délégation au Président en matière de gestion de la dette en 2020

Le Président de la Communauté d'Agglomération, au titre de l'année 2020, a délégué pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité ou à la sécurisation de son encours, conformément aux termes de l'article L.2122-22 du CGCT dans les conditions et limites ci-après définies :

**1) Situation de l'endettement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :**

L'encours de la dette tous budgets (Principal, Assainissement, Immobilier d'entreprises) présente au 1<sup>er</sup> janvier 2020 les caractéristiques figurant ci-dessous : la dette est ventilée

en appliquant l'échelle de cotation de la Charte de Bonne Conduite GISSLER, et en précisant pour chaque élément sa valeur, sa part respective dans le total de l'encours, et le nombre de contrats concernés.

Il est par ailleurs précisé le stock de dette par budget :

#### Capital restant dû net au 1<sup>er</sup> janvier 2020

##### Réparti sur 111 contrats dont :

107 contrats	1A	84,418 M€	93,0%
3 contrats	1B	6,249 M€	6,9%
1 contrat	3B	0,078 M€	0,1%
<b>TOTAL</b>		<b>90,745 M€</b>	<b>100%</b>

##### 5 budgets dont :

Principal	41 contrats	33,994 M€	37,5%
Assainissement	34 contrats	41,203 M€	45,4%
Immobilier d'entreprises	9 contrats	0,859 M€	1,0%
Eau potable SEV	17 contrats	1,503 M€	1,6%
Eau potable SEVC	10 contrats	13,186 M€	14,5%
<b>TOTAL</b>		<b>90,745 M€</b>	<b>100%</b>

- Emprunts nouveaux pour l'année 2020 :

Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, un emprunt, contracté en novembre 2019, a été mobilisé à hauteur de 5 M€ sur 30 ans à 0,98% en taux fixe auprès de la Banque Postale.

Egalement, trois autres prêts ont été engagés à hauteur respectivement de :

- 2,000 M€ auprès du Crédit Agricole à TF sur 25 ans à 1,01%
- 4,000 M€ auprès de la Caisse d'Épargne à TF sur 25 ans à 1,09%
- 4,000 M€ auprès d'Arkéa à TF sur 30 ans à 1,34%

Compte tenu du programme d'investissements de la Communauté d'Agglomération du Niortais, le montant d'emprunts inscrit au budget primitif et supplémentaire 2020 s'élève à 35,082 M€ avec la répartition suivante :

- budget Principal : 32,589 M€
- budget Assainissement : 0,933 M€
- budget eau SEV 2,400 M€

Les montants seront ajustés, le cas échéant, en décision modificative pour 2020.

#### 1) Stratégie d'emprunts 2020 :

La délégation au Président prévoit de recourir exclusivement à des produits de financement qui pourront être :

- des emprunts en euros : taux fixe ou taux variable sans structuration, multi-index,
- et/ou des emprunts revolving.

Le montant emprunté ne pourra dépasser celui inscrit au budget.

La durée des produits de financement ne pourra excéder 40 années.

Au-delà des taux fixes, les index de référence des contrats d'emprunts pourront être :

- l'EONIA (ce taux est obtenu à partir des montants et des taux pratiqués pour l'ensemble des opérations de crédit au jour le jour, communiqués par un échantillon de 57 établissements de crédit européens. Il est calculé chaque jour ouvré par la Banque Centrale Européenne) ;
- l'EURIBOR (taux désignant le taux moyen offert sur le marché interbancaire de la zone Euro, pour des échéances de 1 à 12 mois) ;
- le Livret A (livret d'épargne réglementé créé en 1818. Les fonds collectés par le livret A sont centralisés par la Caisse des Dépôts et Consignations » et sont utilisés pour financer des missions d'intérêt général, notamment le logement social).

L'amortissement, modifiable en cours de vie du contrat, pourra être progressif, constant, ligne à ligne, avec différé partiel ; une option de remboursement temporaire infra-

annuelle pourra être inscrite dans le contrat.

Des indemnités ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers aussi bien que reçues par la collectivité.

**2) Habilitation du Président concernant les produits de financement :**

Concernant les produits de financement, le Conseil d'Agglomération autorise le Président à :

- effectuer toutes les démarches nécessaires pour retenir les meilleures offres,
- signer les contrats répondant aux conditions posées aux alinéas précédents,
- définir le type d'amortissement,
- procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et / ou consolidations,
- demander aux banques la valorisation périodique des contrats (en particulier : taux fixe équivalent, taux variable équivalent, valeur de l'indemnité de résiliation),
- procéder à des réaménagements de dette ou à des refinancements de dette, en ayant la possibilité :
  - de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
  - de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt,
  - d'allonger la durée du prêt,
  - de modifier la périodicité et le profil de remboursement,
  - de modifier toute caractéristique du prêt dans l'intérêt de la C.A.N,
  - d'intégrer, totalement ou partiellement, l'indemnité de remboursement anticipé dans le nouvel encours (capital),
- conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.
- procéder aux tirages et aux remboursements temporaires des crédits long terme renouvelables.

**3) Obligation du Président d'informer le Conseil d'Agglomération :**

**Le Bureau et le Conseil d'Agglomération seront informés des actions entreprises sur les emprunts :**

Le Conseil d'Agglomération sera tenu informé des emprunts et contrats de couverture contractés dans le cadre de la délégation, dans les conditions prévues à l'article L.2122-23 du CGCT :

- après chaque contrat ou avenant conclu, le type d'opération concernée sera présenté lors de la séance du Conseil d'Agglomération le plus proche suivant la prise de décision ;
- un rapport annuel détaillera les principales caractéristiques de la dette, le contenu des opérations traitées ainsi que les grandes actions de la gestion de la dette.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C-30-07-2020

FINANCES ET FISCALITE - ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE AJUSTEE 2020

(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte les montants ajustés des attributions communautaires pour l'année 2020, conformément au rapport de la CLECT du 6 janvier 2020 et au tableau ci-dessous. Ces montants seront ajustés, en cas d'éléments nouveaux évalués par la CLECT et validés par les conseils municipaux ;
- Approuve le versement du solde des attributions communautaires positives, par acompte mensuel ;
- Approuve le montant à verser par la commune de Coulon qui s'élève à 16 766 € au titre de son attribution communautaire négative ;
- Approuve le montant à verser par la commune de Villiers en Plaine qui s'élève à 278 € au titre de son attribution communautaire négative.

	AC ajustées 2020 <i>Delib du 20/01/2020</i>	Transfert contingent SDIS 2020 <i>(CLECT du 6 janvier 2020)</i>	Attributi ons commun autaires ajustées 2020 <i>(avec prélèvement SDIS)</i>	Acomptes versés de janvier à juillet 2020	Solde restant à verser de août à décembre 2020
AIFFRES	219	-142 139	77 134	44 996	32 138
AMURE	11	-4 043	7 666	4 473	3 193
ARCAIS	23	-8 130	15 192	8 862	6 330
BEAUVOIR SUR NIORT	359	-40 405	318 694		132 788
BESSINES	179	-47 428	131 606	76 769	54 837
BOURDET (Le)	15	-10 014	5 947	3 472	2 475
BRULAIN	92	-11 833	80 555	46 991	33 564
CHAURAY	3 981	-252 518	3	2	1 553 835
COULON	42	-59 421	-16 766	0	-16 766
ECHIRE	186	-80 314	105 694	61 656	44 038
EPANNES	26	-12 782	13 610	7 938	5 672
FORS	296	-41 525	255 042		106 264
LA FOYE MONJAULT	106	-13 769	92 431	53 921	38 510
FRONTENAY ROHAN ROHAN	159	-64 554	94 710	55 251	39 459
GERMOND ROUVRE	37	-20 003	17 503	10 213	7 290
GRANZAY-GRIPT	621	-19 606	602 093		250 875
JUSCORPS	53	-3 774	49 744	29 015	20 729
MAGNE	136	-70 464	65 770	38 367	27 403
MARIGNY	166	-14 329	152 559	88 991	63 568
MAUZE SUR LE MIGNON	512	-63 553	448 831		187 010
NIORT	13 702	-2 003 007	11	6	4 874 604
PLAINE-D'ARGENSON	165	-21 603	144 233	84 133	60 100
PRAHECQ	907	-54 551	852 733		355 306
PRIN DEYRANCON	113	-10 498	103 271	60 242	43 029
ROCHENARD (La)	11	-9 133	2 822	1 645	1 177
SAINT GELAIS	131	-48 539	82 508	48 132	34 376
SAINT GEORGES DE REX	21	-2 854	18 711	10 913	7 798
SAINT HILAIRE LA PALUD	131	-27 429	103 867	60 592	43 275
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE	99	-13 193	86 423	50 414	36 009
SAINT MAXIRE	60	-29 915	30 890	18 018	12 872
SAINT REMY	22	-20 996	1 617	945	672
SAINT ROMANS DES CHAMPS	22	-1 800	20 962	12 229	8 733
SAINT SYMPHORIEN	359	-47 287	311 886		129 949
SANSAIS	17	-13 064	4 727	2 758	1 969
SCIECQ	15	-11 368	3 805	2 219	1 586
VAL-DU-MIGNON	48	-23 640	24 722	14 420	10 302
VALLANS	40	-13 562	27 051	15 778	11 273
VANNEAU IRLEAU (Le)	272	-12 849	259 966		108 318
VILLIERS EN PLAINE	31	-31 692	-278	0	-278
VOUILLE	101	-82 635	19 072	11 123	7 949

23 505 470

-3 460 219

20 045 251

11 703 020

8 342 231

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C-31-07-2020

FINANCES ET FISCALITE - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 PRET D'UN MONTANT DE 5 904 000 EUROS A DEUX-SEVRES HABITAT POUR LA REHABILITATION DE 242 LOGEMENTS A NIORT, QUARTIER PONTREAU  
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 5 904 000 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°105182, constitué de 2 Lignes du Prêt.

Ligne du Prêt Montant	PAM 3 000 000 €	PAM 2 904 000 €
Durée totale	20 ans	25 ans
Périodicité des échéances	Annuelle	Annuelle
Index	Taux fixe	Livret A
Marge sur index	0,69%	-0,25%
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire	Echéance prioritaire
Taux de progressivité des échéances	0%	-1,35%
Base de calcul des intérêts	30 / 360	30 / 360

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 81  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 1  
(JACQUES BILLY NE  
PARTICIPE PAS AU VOTE)

C-32-07-2020

FINANCES ET FISCALITE - CFE - DEGREVEMENT EN FAVEUR DES ENTREPRISES LES PLUS IMPACTEES PAR LA CRISE SANITAIRE COVID-19  
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Décide d'instaurer, au titre de l'année 2020, un dégrèvement des deux tiers du montant de la Cotisation Foncière des Entreprises en faveur des petites et moyennes entreprises relevant des secteurs les plus impactés par la crise sanitaire du Covid-19, sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais sous réserve de l'approbation du projet de loi de Finances rectificative précité.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 33-07-2020

MARCHES PUBLICS - / DIRECTION ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU MARCHÉ SUBSEQUENT N°4 RELATIF AU TRANSFERT DES EAUX USEES DU LIEU-DIT LA TRANCHEE VERS NIORT (M. CLAUDE BOISSON)

Le conseil :

- Approuve le marché subséquent n° 4 décrit ci-dessous et autorise sa signature.

Attributaire	Montant estimatif HT
Société COLAS	257 805€

Adopte : UNANIMITE 82  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 34-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - REGIME DES INDEMNITES DES ELUS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. le Président)

Le conseil :

- Se prononce sur le taux des indemnités de fonctions à verser aux élus de la Communauté d'Agglomération du Niortais qui entrera en vigueur à compter de la date effective d'entrée en fonction, le 10 juillet 2020 et à compter du 15 juin 2020 pour les conseillers communautaires ayant pris leurs fonctions dès le 15 juin 2020.

FONCTIONS	Taux	Pour information Equivalent en euros (Montant Brut)
<b>Le Président</b>		
M. Jérôme BALOGE	93,56%	3 638,90
<b>Les 15 Vice-Présidents</b>		
M. Thierry DEVAULTOUR	38,57%	1 500,13
M. Jacques BILLY	38,57%	
Mme Elisabeth MAILLARD	38,57%	
M. Claude BOISSON	38,57%	
M. Elmano MARTINS	38,57%	
M. Philippe MAUFFREY	38,57%	
M. Eric PERSAIS	38,57%	
M. Alain LECOINTE	38,57%	
M. Christian BREMAUD	38,57%	
M. Gérard LABORDERIE	38,57%	
M. Gérard LEFEVRE	38,57%	
Mme Séverine YACHON	38,57%	
M. Dominique SIX	38,57%	
M. Alain CHAUFFIER	38,57%	
M. Romain DUPEYROU	38,57%	
<b>Les Délégués du Président</b>		
M. Marcel MOINARD	33,44%	1 300,61
Mme Marie-Christelle BOUCHERY	33,44%	
M. Bastien MARCHIVE	33,44%	
Mme Sonia LUSSIEZ	33,44%	
M. François GLUYON	33,44%	
Mme Anne-Sophie GUICHET	33,44%	
M. Florent SIMMONET	33,44%	
Mme Lucy MOREAU	33,44%	
	33,44%	
	33,44%	
<b>Les conseillers communautaires membres de la Conférence des Maires</b>		
M. Philippe LEYSSENE	6%	233,36
M. Clément COHEN	6%	
M. Emmanuel EXPOSITO	6%	
M. Alain CANTEAU	6%	
Mme Dany MICHAUD	6%	
M. Gérard EPOULET	6%	
M. Florent JARRIAULT	6%	
Mme Corinne RIVET BONNEAU	6%	
	6%	
	6%	

M. Daniel BAUDOUIN	6%	
M. Jean-François SALANON	6%	
M. Olivier d'ARAUJO	6%	
Mme Annick BAMBERGER	6%	
M. Gérard BOBINEAU	6%	
M. Alain LIAIGRE	6%	
M. François BONNET	6%	
M. Frédéric NOURRIGEON	6%	
Mme Sophie BROSSARD	6%	
M. Fabrice BARREAU	6%	
M. Richard PAILLOUX	6%	
M. Jean-Michel BEAUDIC	6%	
M. Cédric BOUCHET	6%	
Mme Nadia JAUZELON	6%	
M. Franck PORTZ	6%	
<b>Les autres conseillers communautaires</b>		
Mme Sophia MARC	3%	116,68
M. Johann SPITZ	3%	
Mme Noëlle ROUSSEAU	3%	
Mme Claire RICHECOEUR	3%	
M. Jean-Pierre DIGET	3%	
Mme Françoise BÜRGAUD	3%	
Mme Agnès RONDEAU	3%	
Mme Rose-Marie NIETO	3%	
M. Michel PAILLEY	3%	
Mme Christelle CHASSAGNE	3%	
M. Nicolas VIDEAU	3%	
Mme Jeanine BARBOTIN	3%	
M. Lucien-Jean LAHOUSSE	3%	
Mme Anne-Lydie LARRIBAU	3%	
Mme Christine HYPEAU	3%	
Mme Florence VILLES	3%	
M. Philippe TERRASSIN	3%	
Mme Valérie BELY-VOLLAND	3%	
M. Thibault HEBRARD	3%	
Mme Yamina BOUDAHMANI	3%	
Mme Sophie BOUTRIT	3%	
Mme Aurore NADAL	3%	
M. Guillaume JUIN	3%	
Mme Marie-Paule MILLASSEAU	3%	
Mme Yvonne VACKER	3%	
Mme Stéphanie ANTIGNY	3%	
Mme Lydia ZANATTA	3%	
Mme Ségolène BARDET	3%	
M. Nicolas ROBIN	3%	
Mme Méline TACHE	3%	
M. François GIBERT	3%	
Mme Cathy Corinne GIRARDIN	3%	
M. Sébastien MATHIEU	3%	
M. Jérémy ROBINEAU	3%	
Mme Patricia DOUEZ	3%	

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 35-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION POUR LA MUTUALISATION DU CABINET DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET DU MAIRE DE NIORT  
(M.GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Approuve la convention de mutualisation du Cabinet ci-jointe, à souscrire avec la ville de Niort,
- Autorise le Président à la signer.

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	1
	NON PARTICIPE	0

C- 36-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AUPRES DU CASC A HAUTEUR DE 100 %  
(M. GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Approuve la mise à disposition d'un agent de la Communauté d'agglomération du Niortais auprès du CASC pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 jusqu'au 30 août 2023,
- Approuve la convention de mise à disposition ci-jointe,
- Autorise le Président à signer ladite convention de mise à disposition.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C-37-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AUPRES DU CASC A HAUTEUR DE 50 %  
(M. GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Approuve la mise à disposition d'un agent de la Communauté d'Agglomération du Niortais auprès du CASC pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2023,
- Approuve la convention de mise à disposition ci-jointe,
- Autorise le Président à signer ladite convention de mise à disposition.

Adopte : MAJORITE  
POUR 82  
CONTRES 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C-38-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - MISE A DISPOSITION DE CINQ AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AUPRES DE LA VILLE DE NIORT DANS LE CADRE DE L'EVENEMENT NIORT PLAGE  
(M. GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Approuve la convention relative à la mise à disposition, à titre gracieux, de 5 agents de la Communauté d'Agglomération du Niortais auprès de la Ville de Niort,
- Autorise le Président à signer ladite convention

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C-39-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - AVANCEMENTS DE GRADES ET PROMOTIONS INTERNES  
(M. GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Approuve le tableau des emplois proposé ci-dessous

Avancement ou promotion interne au grade de	Catégorie	Nombre
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	5
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	7
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1
Attaché	A	4
Attaché principal	A	3
Attaché hors classe	A	1
Adjoint du Patrimoine Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2
Assistant de Conservation du Patrimoine Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1
Bibliothécaire principal	A	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	2
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe	A	1
Assistant Socio-Educatif de classe exceptionnelle	A	1
Educateur des APS Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	1
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	8

Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	14
Agent de Maîtrise	C	33
Agent de Maîtrise Principal	C	2
Technicien	B	1
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	4
Ingénieur Principal	A	3
Ingénieur hors classe	A	1

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 40-07-2020

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS  
(M.GERARD LABORDERIE)

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois proposés ci-dessous.

### Emplois permanents - création

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat.	Nombre	Observations
			Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Musées	Agent d'Accueil/ Surveillance/ Entretien	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	50%	C	1	Poste existant recréé sur autre grade
	Sports	Professeur de patinage	Educateur des activités physiques et sportives	Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 <sup>ère</sup> classe	80%	B	1	Poste existant recréé sur autre temps de travail
	Médiathèques	Chef d'équipe animation jeunesse	Assistant de conservation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Assistant de conservation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	B	1	Poste existant sur autre grade
Gestion du cycle de l'eau	Assainissement	Exploitant STEP spécialité métrologie	Adjoint technique ou agent de maîtrise	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	C	1	poste existant

Emplois temporaires - création pour l'année 2020

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat.	Nombre	Observations
			Grade minimum	Grade maximum				
Principal	Déchets Ménagers	Chauffeur polyvalent	Adjoint technique	Ajoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	C	1	Pour remplacement de l'agent bénéficiant d'un dispositif d'expérimentati
	Déchets Ménagers	Chauffeur	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Ajoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	C	1	Pour remplacement de l'agent
	Musées	Chargé accueil entretien surveillance	Adjoint du patrimoine	-	50%	c	1	Pour remplacement agent mis à disposition du CASC
	Sports	Agent d'accueil entretien	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2e	100%	C	2	Pour remplacement mise en dispo et mobilité interne
	Sports	Maitre Nageur Sauveteur	ETAPS	ETAPS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	B	1	Remplacement agent mobilité interne
	CRD	Enseignant spécialité chant	Assisant(e) d'enseignement artistique	Professeur(e) d'enseignement artistique hors classe	50,0%	B	1	-
	Sports	Maitre Nageur Sauveteur	ETAPS	ETAPS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100%	B	1	Pour remplacement mise à disponibilité
Gestion du cycle de l'eau	Assainissement	Exploitant STEP	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100	c	1	en attente de recrutement

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 41-07-2020  
 MEDIATHEQUES - RESIDENCE D'ECRIVAIN 2021  
 (M.ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Approuve l'organisation d'une Résidence d'auteur en 2021,
- Approuve les conditions d'accueil et les modalités de financement de l'auteur,

Dépenses prévisionnelles		
Rémunération de l'auteur	Rémunération brut totale	4 000 €
	Contribution 1,1% diffuseur	44 €
Frais de repas	Base de 10€/jr	600 €
Frais d'hébergement	Base de 60€/jr	3 600 €
Frais de transport	1 aller/retour domicile/CAN + frais déplacements sur le territoire	400 €
TOTAL des dépenses prévisionnelles		8 644€

Soutien prévisionnel des partenaires		
Centre National du livre ou ALCA	Financement direct du salaire de l'auteur	4 000 €
Total soutien des partenaires		4 000 €

- Approuve l'appel à candidature joint en annexe,
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter différents partenaires dans le cadre de ce projet,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents et les engagements y afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C- 42-07-2020

MUSEES - CYCLES D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE DU LOUVRE, ANNEE SCOLAIRE 2020-2021  
(M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Valide cette démarche de décentralisation de l'Ecole du Louvre au musée Bernard d'Agesci,
- Valide le dispositif exposé dans la convention de partenariat,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat proposée par l'Ecole du Louvre

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 43-07-2020

MUSEES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE POUR LA RESTAURATION D'OEUVRES ET L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE CONSERVATION PREVENTIVE  
(M. ALAIN CHAUFFIER)

Le conseil :

- Autorise le Président à solliciter la subvention de 20 869,30 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 44-07-2020

SPORTS - AVENANT AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS AQUATIQUES DE LA CAN AVEC LES ASSOCIATIONS  
(M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°1 aux conventions de mise à disposition des installations aquatiques de la CAN avec l'APF et le SCSN ;
- Approuve l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition des installations aquatiques avec l'APNEE, le KKN, le CNN, Mille Bulles, le SDIS 79, le SNT et le collègue Fontanes ;

- Autorise le Président, ou son représentant, à signer les avenants

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 45-07-2020

SPORTS - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA CAN ET LE CERCLE DES NAGEURS DE NIORT  
(M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve la convention de prestation de service entre la CAN et le Cercle des Nageurs de Niort pour la surveillance des piscines en période estivale ;
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 46-07-2020

FINANCES ET FISCALITE - REPORT DU REVERSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR POUR LES HEBERGEURS RELEVANT DU REGIME REEL  
(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve, concernant le régime réel, le report au 15 octobre 2020 du reversement de la taxe de séjour collectée depuis le début de l'année 2020,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 47-07-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - LES LIVE SESSIONS DE NIORT NUMERIC - EVENEMENT 2020 : TARIFICATION DES PRESTATIONS POUR LES PROFESSIONNELS  
(M. FRANCOIS GUYON)

Le conseil :

- Approuve la tarification du sponsoring proposé ci-dessous :

3 niveaux de sponsoring seront proposés aux entreprises afin de tenir compte des possibilités de prestation que Niort Agglo est en capacité d'offrir dans ce nouveau cadre d'évènement.

Ces participations incluront en contrepartie des offres différenciées selon le niveau de sponsoring (communication la marque de l'entreprise, prises de parole, valorisation de l'activité, organisation de rendez-vous d'affaire sur mesure...).

Les tarifs sont les suivants :

- Niveau 1 : 2 000 €
- Niveau 2 : 3 500 €
- Niveau 3 : 7 000 €

Ces tarifs s'entendent nets de taxe.

Chaque partenaire bénéficiera de niveaux de prestations spécifiques adaptées au montant du sponsoring choisi.

- Autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 48-07-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PARTICIPATION A LA CREATION D'UNE PLATEFORME DE COMMERCE EN LIGNE  
POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION  
(M. ROMAIN DUPEYROU)

Le conseil :

- Approuve le versement de 24 822,51€,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce projet.

Adopte : UNANIMITE  
POUR 81  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 1  
(PHILIPPE TERRASSIN NE  
PARTICIPE PAS AU VOTE)

C- 49-07-2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - PARTICIPATION DE LA CAN A LA MISE EN OEUVRE DES MARCHES DE  
PRODUCTEURS DE PAYS  
(M. FLORENT SIMMONET)

Le conseil :

- Approuve la prise en charge de la prestation de la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre des marchés de producteurs de pays sur le territoire de la CAN pour un montant maximum de 735 € HT par commune pour l'organisation d'un marché annuel,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer les documents afférents

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 50-07-2020

ETUDES ET PROJETS URBAINS - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR  
L'IMPLANTATION D'UNE RECYCLERIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS  
(M. DOMINIQUE SIX)

Le conseil :

- Approuve le lancement de l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Valide le plan de financement prévisionnel de l'étude,
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter les différents financeurs, à déposer les dossiers de demandes de subvention et à signer tous les documents afférents.

DEPENSES en euros HT		RECETTES en euros HT	
Etude de faisabilité recyclerie	40 000	Subvention ADEME	28 000
		Subvention CAP 79 (Département des Deux- Sèvres)	4 000
		Autofinancement Communauté d'Agglomération du Niortais	8 000
<b>TOTAL HT</b>	<b>40 000 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>40 000 €</b>

Adopte : UNANIMITE  
POUR 82  
CONTRE 0  
ABSTENTION 0  
NON PARTICIPE 0

C- 51-07-2020

ADT ET POLITIQUES PUBLIQUES - DESSERTE NUMERIQUE TRES HAUT DEBIT HORS ZONE AMII MISE EN OEUVRE  
DU PROGRAMME DE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE  
(M.FRANCOIS GUYON)

Le conseil :

- Autorise le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative au versement des participations dues au titre de l'année 2020 telles que mentionnées ci-dessous
- pour l'année 2020, la contribution de la Communauté d'Agglomération du Niortais est établie de la façon suivante :
  - 40 011 euros au titre du fonctionnement,
  - 1 615 566 euros au titre de l'investissement

Adopte :	MAJORITE	
	POUR	82
	CONTRES	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 52-07-2020

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE NIORT ET AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC (M.JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Engage la procédure de Modification simplifiée n°3 du PLU de Niort suivant les dispositions des articles L.153-45 et suivants, du Code de l'Urbanisme ;
- Valide les modalités de mise à disposition du public du projet de Modification simplifiée n°3 du PLU de Niort dans les conditions suivantes :
  - Le projet de Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme, l'exposé des motifs et les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public à la Mairie de Niort et à l'accueil du siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais (140, Rue des Equarts - CS 28770 79027 Niort Cedex), du lundi 31 août au vendredi 2 octobre.
  - Les observations du public seront consignées dans un registre disponible aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Niort (9h-12h et 14h-17h lundi, mardi, jeudi et vendredi ; 10h-16h le mercredi) et à la Communauté d'Agglomération du Niortais (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00) durant toute la durée de mise à disposition du dossier.
  - Durant la période de mise à disposition, les intéressés auront la possibilité de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à la Communauté d'Agglomération du Niortais. Elles seront annexées au registre.
  - Ces modalités seront portées à la connaissance du public par affichage à la Mairie de Niort et au siège de la Communauté d'Agglomération du Niortais et par insertion dans la presse locale, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition.
- Autorise le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 53-07-2020

Aménagement Durable du Territoire - Justification des capacités d'urbanisation de la commune d'Echiré dans le cadre de la modification n°9 de son PLU (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Prend acte de l'utilité de l'ouverture de zones 2AU pour une surface de 1,27 ha de la commune d'Echiré dans le cadre de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme ;
- Autorise le Président ou son représentant à demander la désignation d'un Commissaire-Enquêteur au Tribunal Administratif de Poitiers ;
- Autorise le Président ou son représentant à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 54-07-2020

HABITAT - CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL) : POURSUITE DE LA PROCEDURE D'ELABORATION DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS  
(M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Poursuit la procédure d'élaboration du PPGDLSID,
- Autorise le Président, ou son représentant, à associer et mobiliser à cette démarche les personnes morales et/ou les principales structures concernées (notamment les services de l'Etat, les bailleurs sociaux, l'AROSH Nouvelle-Aquitaine et l'AFIPADE, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, Action Logement et les communes du territoire),
- Autorise le Président, ou son représentant, à transmettre la délibération aux représentants de l'Etat afin d'établir le « porter à connaissance » relatif aux objectifs à prendre en compte sur le territoire en matière de gestion de la demande et d'information des demandeurs,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette démarche et nécessaires à son animation et à bon déroulement.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 55-07-2020

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DEUX-SEVRES HABITAT ET LA SEMIE NIORT POUR L'ADAPTATION DE DOUZE LOGEMENTS  
(M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 17 914,69 € à Deux-Sèvres Habitat et à la SEMIE Niort pour l'adaptation de douze logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire,
- Autorise, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif respectif maximal par logement à Deux-Sèvres Habitat et à la SEMIE Niort,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPES	2
	(MICHEL PAILLEY ET JACQUES BILLY NE PARTICIPENT PAS AU VOTE)	

C- 56-07-2020

HABITAT - OPAH COMMUNAUTAIRE 2018-2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES  
(M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous :
- Autorise le versement des subventions aux bénéficiaires, à réception de la feuille de calcul de l'Anah,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES

\* PO : Propriétaire Occupant

\*\* PE : Propriétaire Bailleur

	Adresse des logements concernés	Commune	Typologie de travaux	Travaux TTC éligibles	Subventions prévisionnelles Anah + Etat	Subventions prévisionnelles CAN	Subventions prévisionnelles communes	Gain énergétique (en %)	Gain carbone (en %)
Dossiers de propriétaires occupants									
Logt 1	4 rue du Petit Banc	NIORT	PO* - Travaux ravalement de façade	16 060 €	/	1 500 €	1 500 €	/	/
Logt 2	25 rue du Colombier	COULON	PO* - Adaptation	35 669,00 €	12 000 €	4 000 €	/	32	5
Logt 3	3 rue du Port	ST GEORGES DE REX	PO* - Energie	33 322,00 €	12 500 €	1 000 €	/	90	17
Logt 4	1 rue du Logis	ARCAIS	PO* - Energie	23 451,00 €	15 091 €	2 000 €	/	62	68
Logt 5	27 Grande Rue	LE VANNEAU BRLEAU	PO* - Energie	16 058,00 €	10 674 €	2 000 €	/	59	61
Logt 6	1 rue de la Michannerie	ST HILAIRE LA PALUD	PO* - Energie	20 135,00 €	11 451 €	2 000 €	/	41	56
Logt 7	60 avenue de Paris	NIORT	PO* - Energie	14 313,00 €	6 306 €	1 000 €	/	37	61
Logt 8	104 avenue St Jean d'Angely	NIORT	PO* - Adaptation	8 189,00 €	3 723 €	2 000 €	/		
Logt 9	157 route de Coulonges	NIORT	PO* - Energie	17 500,00 €	9 952 €	2 000 €	/	44	52
Logt 10	23 rue de la Terraudière	NIORT	PO* - Energie	22 769,00 €	14 791 €	2 000 €	/	70	27
Logt 11	293 chemin de la	ECHIRE	PO* - Adaptation	7 356,00 €	3 678 €	2 000 €	/		

	Couture								
Logt 12	2 impasse Denis Raffet	NIORT	PO* - Adaptation	10 690,00 €	4 474 €	2 000 €	/		
Logt 13	3 rue Louis Blanc	NIORT	PO* - Adaptation	11 414,00 €	3 286 €	2 000 €	/		
Logt 14	58 bis rue de Ribray 2ème étage - Appt 21	NIORT	PO* - Adaptation	14 845,00 €	6 469 €	2 000 €	/		
Logt 15	43 Rue Descartes	CHAURAY	PO* - Adaptation	12 266,00 €	5 582 €	2 000 €	/		
Logt 16	15 route de Mauzé sur le Mignon	ST HILAIRE LA PALUD	PO* - Adaptation	6 004,00 €	1 910 €	1 000 €	/		
Logt 17	17 rue de la Croix Nazin	PRAHECQ	PO* - Adaptation	10 756,00 €	4 644 €	2 000 €	/		
Logt 18	13 rue Xavier Bichat	NIORT	PO* - Energie	18 703,00 €	7 773 €	1 000 €	/	30	63
Logt 19	294 route nationale	BEAUVOIR SUR NIORT	PO* - Energie	12 564,00 €	5 359 €	1 000 €	/	25	21
Logt 20	30 rue des Grosses Têtes	BESSINES	PO* - Adaptation	6 908,00 €	3 140 €	2 000 €	/		
Logt 21	32 B rue du Vieux Fourneau	NIORT	PO* - Energie	16 213,00 €	10 757 €		/	53	61
Logt 22	23 rue de la Fragnée	MARIGNY	PO* - Energie	24 856,00 €	6 988 €	1 000 €	/	50	72
Logt 23	18 bis rue de Comparté	NIORT	PO* - Energie	9 764,00 €	5 405 €	2 000 €	/	33	22
Logt 24	16 route de Coulonges	VILLIERS EN PLAINE	PO* - Energie	19 578,00 €	8 024 €	1 000 €	/	25	36
Logt 25	88 avenue de la Venise Verte	NIORT	PO* - Energie	8 540,00 €	4 846 €	2 000 €	/	31	46
Logt 26	1 Rue de la Gare	FRONTENAY ROHAN ROHAN	PO* - Adaptation	2 848,00 €	848 €	2 000 €	/		
Logt 27	2 route de la Justice	FORS	PO* - Energie	10 754,00 €	4 587 €	1 000 €	/	32	26
Logt 28	10 rue de Saintonge	NIORT	PO* - Energie	19 121,00 €	10 885 €		/	27	38
Logt 29	41 rue de l'Auvergne	NIORT	PO* - Energie	11 313,00 €	6 609 €	2 000 €	/	25	27
Logt 30	12 rue Bernard Palissy	NIORT	PO* - Energie	12 690,00 €	5 413 €	1 000 €	/	28	71
Logt 31	85 Grand Rue	MAUZE SUR LE MIGNON	PO* - Energie	10 654,00 €	7 069 €	2 000 €	/	67	42
Logt 32	3 route d'Usseau	MAUZE SUR LE MIGNON	PO* - Energie	20 422,00 €	8 875 €	1 000 €	/	80	6
Logt 33	5 rue de l'Ancienne Epicerie	BRULAIN	PO* - Energie	23 622,00 €	12 000 €	2 000 €	/	36	18

Logt 34	10 Place des Pompes	ECHIRE	PO* - Energie	26 695,00 €	9 720 €	1 000 €	/	48	50
Logt 35	11 rue de la Place	LA FOYE MONJAULT	PO* - Energie	51 582,00 €	32 000 €	2 000 €	/	42	60
Logt 36	147 rue de la Carderie	NIORT	PO* - Energie	20 009,00 €	10 828 €	2 000 €	/	33	47
Logt 37	19 rue Charles Nicole	NIORT	PO* - Adaptation	10 570,00 €	3 606 €	1 000 €	/		
Logt 38	25 rue Marcelin Berthelot	NIORT	PO* - Energie	10 968,00 €	4 656 €	1 000 €	/	36	50
Logt 39	4 rue de l'Herse	NIORT	PO* - Energie	17 932,00 €	32 909 €	2 000 €	/	43	54
Logt 40	12 impasse des Versaines	CHAURAY	PO* - Energie	24 167,00 €	32 909 €	2 000 €	/	44	13
Logt 41	17 rue de la Prairie	NIORT	PO* - Energie	18 870,00 €	32 909 €	2 000 €	/	30	57
<b>Dossiers de propriétaires bailleurs</b>									
Logt 42	19, Petite rue Saint Jean	BEAUVOIR- SUR-NIORT	PB** - Travaux lourds	77 451,26 €	28 607,84 €	19 090,15 €	5 372,56 €	59	61
Logt 43	23, rue Amédée et Norbert Migault	FRONTENAY- ROHAN- ROHAN	PB** - Travaux lourds	88 312,00 €	32 909,20 €	20 662,40 €	4 415,60 €	81	95
<b>TOTAUX</b>				<b>854 693 €</b>	<b>436 229 €</b>	<b>112 152 €</b>	<b>11 288 €</b>	<b>52 %</b>	<b>40 %</b>

Régularisations de dossiers de propriétaires occupants					
	Adresse du logement aidé	Commune	Typologie de travaux	Montant de subvention prévisionnelle CAN voté	Régularisation apportée
Logt 44	5, rue Antonio Vivaldi	NIORT	PO* - Energie	Conseil d'Agglomération du 27/05/2019 : 2 000 €	Annule la subvention prévisionnelle votée le 27/05/2019
Logt 45	7 ter, rue des Fiefs	NIORT	PO* - Energie	Conseil d'Agglomération du 20/01/2020 : 2 000 €	Annule et remplace la subvention prévisionnelle votée le 20/01/2020 par une subvention prévisionnelle d'un montant de 1 000 €
Logt 46	1, rue de la Cour	PRIN DEYRANCON	PO* - Energie	Conseil d'Agglomération du 18/11/2019 : 1 000 €	Annule et remplace la subvention prévisionnelle votée le 18/11/2019 par une subvention prévisionnelle d'un montant de 2 000 €
Logt 47	6, rue Stendhal	NIORT	PO* - Energie	Conseil d'Agglomération du 23/09/2019 : 1 000 €	Annule et remplace la subvention prévisionnelle votée le 23/09/2019 par une subvention prévisionnelle d'un montant de 2 000 €

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 57-07-2020

HABITAT - OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN DU COEUR DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (2013-2017) :  
 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIETAIRE BAILLEUR POUR LA REHABILITATION DE DEUX  
 LOGEMENTS LOCATIFS PRIVES CONVENTIONNES  
 (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 2 000 € au propriétaire bailleur au titre de l'OPAH Renouveauement Urbain du cœur d'Agglomération niortaise 2013-2017, pour la réhabilitation de deux logements locatifs privés conventionnés,
- Autorise, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires (notamment la fiche de calcul au paiement de la Délégation locale de l'Anah), le versement en une seule fois, du montant pour cette opération au propriétaire bailleur concerné,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte : UNANIMITE  
 POUR 82  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 58-07-2020

HABITAT - PRET A TAUX ZERO DE LA CAN : AJUSTEMENTS DES MODALITES D'INSTRUCTION DES PRETS  
 D'ACCESSION A LA PROPRIETE  
 (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve la mise en place d'un principe de réajustement pour chaque type de Prêt à taux 0% ayant fait l'objet d'un versement de bonification aux

établissements bancaires partenaires depuis 2016, et l'application de ce principe jusqu'au 31 décembre 2021,

- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre, au bon déroulement, à l'animation et au suivi de ce dispositif relatif à l'accèsion à la propriété.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 59-07-2020

HABITAT - PRET A TAUX ZERO DE LA CAN : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE SEPT PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE  
(M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Attribue une aide financière globale de 21 000 € à huit primo-accédants à la propriété au titre du Prêt à taux 0% de la CAN,
- Autorise le versement en une seule fois, du montant respectif pour ces opérations au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à taux 0% de la CAN par le bénéficiaire,
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

### HABITAT - PRET A TAUX 0 % : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE HUIT PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE

#### ANNEXE

Demandeurs	Adresses projets immobiliers	Types d'opérations	Montants d'opérations	Montants prêts CAN *	Montants intérêts prêts CAN *
Logt 1	04 rue du Presbytère - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	103 634 €	15 545 €	2 200 €
Logt 2	12 rue de l'Alma - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	108 850 €	16 327 €	2 200 €
Logt 3	Lotissement « La Morinière II » - SAINT-MAXIRE	Construction/Neuf (lot n°09)	185 009 €	14 000 €	2 000 €
Logt 4	09 voie communale - Petite rue - AMJURE	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	138 002 €	27 200 €	3 500 €
Logt 5	01 rue des Justices - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	143 442 €	28 688 €	3 500 €
Logt 6	28 rue des Pèlerins - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	78 362 €	15 872 €	2 200 €
Logt 7	71 rue de La Venerie - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	152 876 €	22 500 €	2 700 €
Logt 8	65 rue de Grand Puits - VOUILLE	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	134 800 €	20 220 €	2 700 €
<b>TOTAUX</b>			<b>1 022 975 €</b>	<b>160 152 €</b>	<b>21 000 €</b>

\* Montant estimatif maximal

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C- 60-07-2020

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE - SOUTIEN AUX PLANTATIONS D'ARBRES ET DE HAIES REALISEES PAR LE PARC NATUREL DU MARAIS POITEVIN  
(M. SEVERINE VACHON)

Le conseil :

- Autorise le versement forfaitaire de 2 500 € pour les plantations d'arbres et de 2 500 € pour les plantations de haies, au titre des actions du PCAET de Niort Agglo, sachant que les dépenses sont inscrites au BP 2020 du Budget Principal ;
- Approuve la convention annexée à la présente délibération ;
- Autorise le Président, ou son représentant, à signer, le cas échéant, les documents afférents à sa mise en œuvre.

Adopte : UNANIMITE 82  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 61-07-2020

TRANSPORTS ET MOBILITE - PROJET DE DEPLOIEMENT D'ABRIS-VELOS SECURISES - AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT PRESENT DANS LA DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 JUILLET 2019 - SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AUPRES DU PROGRAMME ALVEOLE ET DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)  
 (M.ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessous,
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter les différents financeurs et à signer tous les documents et engagements afférents.

Dépenses		Recettes		
41 abris-vélos sécurisés + pose	168 824€ HT	ALVEOLE	101 294,40€ HT	60%
		DSIL	33 764,80€ HT	20%
		Autofinancement CAN	33 764,80€ HT	20%
<b>TOTAL</b>	<b>168 824€ HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>168 824€ HT</b>	<b>100%</b>

Adopte : UNANIMITE 82  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

C- 62-07-2020

TRANSPORTS ET MOBILITE - ACHAT DE 3 VELOS CARGOS BIPOREURS A ASSISTANCE ELECTRIQUE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE EXPERIMENTAL DE LOCATION- SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DSIL  
 (MME ANNE-SOPHIE GUICHET)

Le conseil :

- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessous,
- Autorise le Président ou son représentant à solliciter le cofinancier et à signer tous les documents et engagements afférents.

DEPENSES EN euros HT		RECETTES EN euros HT	
Acquisition 3 vélos cargos à assistance électrique	15 000 € HT	Subvention DSIL	12 000 € HT
		Autofinancement CAN	3 000 € HT
<b>TOTAL HT</b>	<b>15 000 € HT</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>15 000 € HT</b>

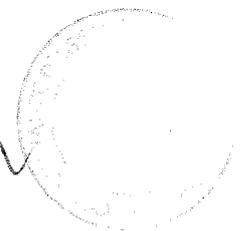
Adopte : UNANIMITE 82  
 POUR 0  
 CONTRE 0  
 ABSTENTION 0  
 NON PARTICIPE 0

Certifie l'affichage du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération

Le 26.07.2020

Le Président

Jérôme BALOGNE



# niort agglo

Agglomération du Niortais

Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT  
( les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant HT et/ou Observations
25/02/2020	Systèmes d'Information	Migration AD-Exchange	39 267,65 €
25/02/2020	Systèmes d'Information	Création de packages dans SCCM (System Center Configuration Manager)	19 788,29 €
26/03/2020	Assainissement	Matériel cable vidéo pour équipement Evolutis F789	4 300,00 €
26/03/2020	Assainissement	Révision préventive surpresseurs d'aération	4 648,45 €
02/04/2020	Direction des Déchets	Collecte et traitement des papiers cartons	Montant estimatif annuel : 33 870,00 €
15/04/2020	Direction des Déchets	Convention pour la collecte et la valorisation du polystyrène	12 000,00 €
17/04/2020	Direction des Déchets	Convention pour la collecte et le traitement de l'amiante	7 800,00 €
19/05/2020	Communication	Salon Niort Numeric 2020 - Conception graphique	23 010,00 €
27/05/2020	Systèmes d'Information	Acquisition de 30 ordinateurs portables 15,6" avec stations d'accueil	22 522,41 €

27/05/2020	Systèmes d'Information	Acquisition de 30 ordinateurs portables 14" avec stations d'accueil	23 667,34 €
02/06/2020	Direction des Déchets	Marché pour l'acquisition d'un bâtiment provisoire permettant le vidage et le transfert des ordures ménagères sur le site du Vallon d'Arty	109 800,00 €
03/06/2020	Assainissement	Dératisation réseau assainissement de Niort	13 509,60 €
04/06/2020	Etudes et Projets Neufs	Réhabilitation de la piscine Pré Leroy - mission PGC et harmonisation du PPSPS	7 200,00 €
04/06/2020	Etudes et Projets Neufs	Requalification médiathèque Pierre Moinot - mission PGC et harmonisation du PPSPS	4 320,00 €
05/06/2020	Systèmes d'Information	Acquisition de switch et câbles d'empilages pour équipements réseau LAN AVAYA auprès de l'UGAP	15 510,69 €
05/06/2020	Systèmes d'Information	Maintenance 2020 du cœur de réseau AVAYA auprès de la société Orange Business Services	15 937,00 €
09/06/2020	Systèmes d'Information	Acquisition de licences ADOBE auprès de l'UGAP	11 884,45 €
09/06/2020	Etudes et Projets Neufs	Commande au Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres d'une mission pluriannuelle de suivi écologique des mesures compensatoires en corrélation avec l'aménagement du Parc d'Activités des Pierrailleuses (St Symphorien)	36 450,00 € net
15/06/2020	Systèmes d'Information	Maintenance 2020 de la téléphonie IP AVAYA auprès de la société Orange Business Services	10 230,00 €

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Décisions liées à toutes les autres délégations du Président  
(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant HT et/ou Observations
04/12/2019	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Espace Niort Tech : contrat d'hébergement avec l'entreprise Anode	/
25/02/2020	Médiathèques et Lecture publique	Adhésion à l'association Réseau Carel 2020	50,00 €
26/03/2020	Ressources Humaines	Consultation juridique - Assistance dans le cadre d'une procédure disciplinaire	/
26/03/2020	Ressources Humaines	Consultation juridique - Procédure devant le Conseil d'Etat	3 200,00 €
15/04/2020	Systèmes d'Information	Adhésion à l'organisme "CLUSIF"	925,00 €
17/04/2020	Direction des Déchets	Convention pour la dératization des sites de la direction des déchets	3 865,00 €
20/05/2020	Systèmes d'Information	Adhésion Open Data 2020	600,00 €
03/06/2020	Aménagement et Infrastructures	Requalification ZI Saint-Florent (Niort) - Convention conclue avec Orange pour la mise en souterrain de réseaux aériens de communication électroniques	/

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
25/02/2020	Finances	Cessation de fonctions de 2 mandataires suppléants et 1 mandataire pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
29/05/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Jean Thébaud à Magné	/
05/06/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Champommier à Niort	/
05/06/2020	Finances	Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la piscine Jean Thébaud à Magné	/

# niort agglo

Agglomération du Niortais

RECUEIL DES DECISIONS  
CONSEIL D'AGGLOMERATION  
DU 17 JUILLET 2020

DECISIONS PRISES SUR LA BASE DE L'ORDONNANCE N°2020-  
391 DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020 ET DE L'ORDONNANCE N°2020-330  
DU 25 MARS 2020

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT  
( les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant HT et/ou Observations
18/05/2020	Musées	Mission de conception et suivi de réalisation de la scénographie du Séchoir 3.0 à Niort - marché 2019138 - Avenant 1	13 905,00 €
05/06/2020	Aménagement Durable du Territoire et Habitat	Marché pour l'élaboration partielle du zonage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et la mise à jour du diagnostic	38 975,00 €
09/06/2020	Assainissement	Accord-cadre pour la fourniture de produits de traitements des eaux usées et piscines - marché subséquent n°3	47 941,24 €
11/06/2020	Direction des Déchets	Transport et traitement ponctuels de produits issus du traitement des déchets verts	Montants estimatifs : lot 1 : 16 000,00 € lot 2 : 67 500,00 €
12/06/2020	Assainissement	Approbation du marché subséquent n°3 relatif au renouvellement des réseaux d'assainissement rue des Combes sur la commune de Chauray (Chauray tranche 3)	355 000,00 €
15/06/2020	Communication	Niort Numeric Digital : gestion communication et design événement 100 % digital	9 950,00 €
15/06/2020	Communication	Salon Niort Numeric 2020 : Conception graphique / Start and Comm - avenant 1	Report des prestations restant dues : 9 990,00 €

15/06/2020	Communication	Niort numeric Digital : gestion de campagnes Display	9 200,00 €
16/06/2020	Etudes et Projets Neufs	Requalification et mise aux normes de la médiathèque Pierre Moinot - lot n°1 V.R.D. / Avenant 2	Avance portée à 60 %
23/06/2020	Gestion du Patrimoine	Exploitation des installations climatiques - lot n°2 : Process - Avenant 1	10 747,00 € HT
23/06/2020	Gestion du Patrimoine	Exploitation des installations climatiques - lot n°1 : Confort - Avenant 3	/
23/06/2020	Transports et Mobilités	Etude de programmation pour la rénovation et l'extension du site et assistance pour l'implantation d'une station BioGNV	Modification répartition des honoraires par cotraitants
02/07/2020	Etudes et Projets Neufs	Réhabilitation de la piscine Pré Leroy - lot 9 Serrurerie - Avenant 3	Avance portée à 10 %

# niort agglo

Agglomération du Niortais

## Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant HT et/ou Observations
15/04/2020	Direction des Déchets	Convention de prêt de matériel : colonnes de tri pour les emballages ménagers	gratuit
24/04/2020	Direction des Déchets	Convention de prêt de matériel : colonnes de tri pour les emballages ménagers - Avenant 1	gratuit
29/04/2020	Direction des Déchets	Avenant 1 à la coopération entre la CAN et le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine	/
19/05/2020	Gestion du Patrimoine	Acquisition d'une parcelle de terrain à Sansais appartenant à M. G.	1 500 €
03/06/2020	Direction des Déchets	Convention pour la collecte et le traitement de l'amiante - Avenant 1	/
05/06/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Exonération de loyers sur les biens appartenant à l'Agglomération	/
09/06/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Vente d'un terrain de 700 m <sup>2</sup> environ au lieu-dit "le Fief de l'Ane" à Aiffres à M. P J M.	35 000,00 €
09/06/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Vente d'un terrain de 5 520 m <sup>2</sup> environ sur le Parc d'activités "les Chéracles" (Prin Deyrançon) à la Société Nouvelle de Fonderie et Découpage	82 800,00 €
09/06/2020	Développement Economique, Emploi et Enseignement Supérieur	Vente d'un terrain de 3 300 m <sup>2</sup> environ sur la ZAE "les Sablonnières" (Epannes) à la SCI Rolland	49 500,00 €
09/06/2020	Aménagement Durable du Territoire et Habitat	Permis de louer - Mise à disposition de personnel de la Ville de Niort auprès de la CAN	/

17/06/2020	Finances	Garantie d'un emprunt pour Immobilière Atlantic Aménagement pour la construction de 12 logements situés allée des Cytises à Marigny	/
23/06/2020	Direction des Déchets	Convention de partenariat pour la fourniture de compost	/
25/06/2020	Assainissement	Dossier d'enquête au titre de la Loi sur l'Eau en vue de la réalisation du bassin d'eaux pluviales à Souché sur le site de l'Espace du Lambon - Niort	/
30/06/2020	Assainissement	Rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement	/
30/06/2020	Assainissement	Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la CAN et la commune de Villiers-en Plaine	/
02/07/2020	Assainissement	Protocole transactionnel entre Mme M., M. M. et la CAN	/
02/07/2020	Gestion Administrative du Patrimoine	Bail dérogatoire au profit de M.C. - Saint Georges de Rex	loyer mensuel de 132 € TTC hors charges